

3 Rivers 14 Nov 1844
V. G., XI-149

Monsieur

Archives
de l'Archevêché
de Québec

Depuis l'envoi de papiers et lettres re-
latifs aux affaires de la Pointe du Lac,
je n'ai rien entendu dire, ni pour, ni
contre la requête. Les signataires tiennent
un grand secret, probablement parce
qu'ils craignent opposition.

J'ai mes avec reconnaissance
les documents, formules de requête en faveur
des D^s Ursulines. On ne pouvoit rien faire
de mieux; nous en avons été quittes pour
un petit changement au sujet des fermes
de Ste Marguerite. M^r Guillet est
à l'œuvre et bientôt on verra
l'approbation de votre Grandeur et
nous serons en état de donner à nos
Mandataires toutes les instructions et
instruments propres à faire réussir
cette affaire; si la législature fait
quelque affaire — Nos Compagnies au
plutôt Notre Fabrique va aussi prier
non pour Notre Eglise d'Orléans. Il nous
faut environ £150 par année, et

nous avons une grande espérance de
les obtenir. Autrefois la liquidation les
donnait pour la fameuse école de
Lafleurais, qui ne valait pas elle
qui l'a remplacé. Nos frères font
merveille: ils ont 240 enfants très
assidus à l'école. On s'aperçoit déjà
d'un changement chez les enfants à
Népie, dans les rues et chez leurs parents.
Demain quelques Messieurs doivent
s'assembler pour voir les opérations des
élèves qui doivent passer sur la gram-
maire, l'arithmétique, l'histoire ^{g.}, et
la géographie, c.à.d. parties d'elles,
mais c'est toujours beau pour des en-
fants qui il y a six semaines savaient
à peine lire et n'écrivaient pas. J'espère
que cette visite va encourager nos
citadains à continuer leurs supports à
cette école. Le voisinage des frères
influence beaucoup sur la conduite
des leurs et de leurs petites filles; Il y a
entre les deux communautés une
émulation qui va tourner à l'avau-
tage de l'éducation et de la religion.
Fr. François Xavier s'agite tellement
dans la réforme qu'il s'est entrepris au



département des Caternes qu'elle s'en est rendue
Maclade et dans son école elle ne refusait pas
de prolonger que qu'à 11 h. le matin et à 4 l'a
près midi les classes qui suivant une règle assez
singulière, finissent le matin à 10 h. et l'après
midi à 3. — En est il ainsi chez les D.
Leculiers de Guibee? N'y aurait il pas
moyen de changer cette règle? Comme il
n'y a que 4 maîtres pour 130 enfans, il
arrive souvent que plusieurs enfans s'en
retournent sans avoir le. Les parens
murmurent; les maîtres en sont chagri
nés; mais comme elles n'ont ni le
talent, ni la méthode des
frères, elles ne peuvent faire
davantage et la commu
nauté ne peut donner un
plus grand nombre de maîtres.
Il paraît qu'elles ne trouveraient
des inconvéniens insurmontables à
changer l'heure et il doit en résulter un
bien considérable pour les enfans qui ne
seront pas obligés de fréquenter le couvent
pendant 3 ans pour apprendre à lire.
Depuis le tems d'école donné par les frères
j'ai tant beaucoup plus long fourni ma
tière à la critique contre vos bonnes mœurs.
Je supplie votre grandeur, de prendre ceci en
sa considération et de ~~me~~ faire que
je suis ~~fidèle~~ respectueusement
Honorable à votre grandeur
Votre humble et très O.^b Leve
H. P. C.

nous avons une grande espérance de
les obtenir. Autrefois la législature les
donnait pour la fameuse école de
Lafitrouais, qui ne valait pas elle
qui l'a remplacé. Nos freres font
merveilles: ils ont 240 enfans très
assidus à l'école. On s'aperçoit déjà
d'un changement chez les enfans à
Néqui, dans les rues et chez leurs parents.
Demain quelques Messieurs doivent
s'assembler pour voir les opérations des
élèves qui doivent passer sur la gram-
maire, l'arithmétique, l'histoire ^{générale}, et
la géographie, c.à.d. parties d'elles,
mais c'est toujours beau pour des en-
fans qui il y a six semaines savaient
à peine lire et n'écrivaient pas. J'espère
que cette visite va encourager nos
citadains à continuer leurs supports à
cette école. Le voisinage des freres
influe beaucoup sur la conduite
des leurs et de leurs petites filles; Il y a
entre les deux communautés une
émulation qui va tourner à l'avau-
tage de l'éducation et de la religion.
St. François Xavier s'agite tellement
dans la réforme qu'il a entreprise au





De la France
Procurateur Général
au Parlement de Paris
à Paris
le 15 Mars 1712

COPIE D'UN DOCUMENT CONSERVÉ AUX ARCHIVES
 DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC (Ma)

A~ ... CRS. ...
 vol. XI : 149

... C9111 ... Dnt de la COPIE

